



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

3, rue Prien

60480 SAINTE EUSOYE

Tél : 09 66 87 71 73

Fax : 03 44 80 71 73

Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Lundi : 13h30 à 17h00 présence

Jeudi : 13h30 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Impression du vendredi 23 octobre 2015

Séance : **Ordinaire du Jeudi 17 Septembre 2015**

Présents :	Monsieur Pierre DUGROSPREZ	Maire
	Monsieur Raymond COMBEMALE	1 ^{re} Adjoint
	Monsieur Alexandre DUGROSPREZ	2 ^{ième} Adjoint
	Madame Doryna FAUCILLE	
	Madame Sergine MAILLOT	
	Madame Lucie MIGEON	
	Monsieur Emmanuel LETESSE	
	Monsieur Hervé GEUDELIN	
	Monsieur Jean-Marie CRIGNON	
	Monsieur Cédric MAILLARD	
	Monsieur Paul-Alex LILA	

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1- Ouverture de la séance

Le Conseil s'est rendu sur le chantier de la nouvelle mairie. Celui-ci est en avance sur le planning. Monsieur COMBEMALE fait remarquer qu'il y a une fuite à l'église au niveau du chéneau, un devis sera demandé à l'entreprise DEMONCHY. Les élus regagnent la salle du conseil.

Le quorum étant atteint, Monsieur DUGROSPREZ ouvre la séance n°4 du Jeudi 17 Septembre 2015 à 19h30, en remerciant les membres du conseil municipal présent.

Monsieur DUGROSPREZ demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour. Les Conseillers donnent leur accord.

2- Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance

Monsieur DUGROSPREZ donne lecture du compte rendu de la séance du 26 Juin 2015.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3- Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4- Déroulement de l'ordre du jour

Délibération

4-1 Dispositif « Pass Permis » – Autorisation de signer la convention avec le Conseil Départemental.

Monsieur DUGROSPREZ présente le dispositif proposé par le Conseil Départemental aux collectivités relatif au « Pass Permis citoyen ». Le Conseil Départemental accordera 600 € pour les jeunes de la tranche d'âge 18/19 ans en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

Les Conseillers donnent un avis favorable au dispositif, autorise le Maire ou les adjoints à signer la convention. La délibération est adoptée à l'unanimité.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

4-2 CCVBN – Extension de compétences « Très Haut débit »

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que la commune a adhéré un SMOTH mais pour la bonne organisation il y a lieu d'étendre les compétences de la CCVBN en matière de « très Haut Débit ».
Le coût estimé est de 370 €/foyer.

Les conseillers donnent leur accord pour modifier les statuts de la CCVBN et la délibération est adoptée à l'unanimité.

4-3 Décision modificatif – virement de crédit

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que la commune a fait réaliser des travaux d'éclairage public par la SE60. Il indique également que pour mettre en paiement les factures nous devons changer l'imputation budgétaire soit 2041582, ce qui implique d'amortir les dépenses réalisées sur 5 ans.

Les conseillers donnent leur accord pour modifier l'imputation budgétaire et la décision modificative est adoptée à l'unanimité

4-4 Demande de subvention - vidéo protection

Monsieur DUGROSPREZ indique que le Conseil Départemental nous a adressé un courrier dans le cadre des aides aux communes dont le dispositif aide à l'équipement en vidéo-protection des espaces publics. Il est proposé d'installer des caméras à l'entrée (Monsieur Moretto), Rue Prien, Intersection Rue de la Mairie et Rue de l'Eglise, En bas de la Grand'Rue et deux à Sauveleux (entrée et sortie). Le Coût de l'installation est compris entre 15 000 et 20 000 €. Des devis seront demandés.

Les Conseillers donnent un avis favorable au dispositif, autorise le Maire ou les adjoints à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental et des services de l'Etat au titre du FIPD. La délibération est adoptée à l'unanimité.

4-5 Demande de subvention - Terrain multisport

Monsieur DUGROSPREZ présente le projet de création d'un terrain multisports sur la commune. Pour réaliser les travaux, il convient que la commune se porte candidate auprès du Conseil Départemental. Si la commune est retenue, l'équipement peut-être subventionné à 75 % par le Conseil Départemental. Une demande avait déjà été faite en 2008 mais n'avait pas abouti et le coût avait été estimé à 100 000 € environ.

Les Conseillers donnent un avis favorable à la candidature de la commune, autorise le Maire ou les adjoints à signer la convention avec le Conseil Départemental si notre dossier est réputé favorable.

4-6 Parc Eolien sur Thieux et Noyers St Martin

Monsieur DUGROSPREZ présente le dossier d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de Thieux et Noyers St Martin par la Société PARC EOLIEN LVI SAS et indique que la commune doit rendre un avis sur ce projet.

Les Conseillers donnent un avis défavorable à ce projet.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

5- Questions diverses

Mesdames MIGEON, MAILLOT et FAUCILLE renouvellent leur demande pour qu'une table de ping-pong en béton soit installée dans le village.

Monsieur COMBEMALE nous informe que le coût d'une journée par enfant au Centre Social est d'environ 12 €/enfant, les communes participent à hauteur de 7 €, le prix du repas est d'environ 4 €.

Monsieur DUGROSPREZ propose que le compte-rendu du Conseil Municipal soit adressé aux Conseillers par mail avant le conseil. Les Conseillers donnent leur accord, il n'y aura plus lecture du compte-rendu en début de séance.

Madame FAUCILLE fait remarquer que le panneau « céder le passage » du lotissement n'est pas très visible à cause d'une haie, Monsieur Alexandre DUGROSPREZ répond que Monsieur AGUENIS a taillé la haie et qu'une glace doit être installée.

Un Panneau « céder le passage » doit également être installé rue du Friolet afin que la Grand'Rue soit prioritaire. Madame FAUCILLE fait remarquer qu'une priorité à cet endroit est très dangereux car il n'y a pas de visibilité et ce panneau doit être mis le plus vite possible.

Un passage pour piétons obligatoire décidé par le Conseil Départemental a été réalisé au niveau de l'arrêt de car de la place.

Monsieur DUGROSPREZ indique que la commune a reçu une invitation de l'hôpital de Crèvecœur le Grand.

Monsieur DUGROSPREZ demande à avancer le repas des anciens au samedi 7 novembre au lieu du samedi 28 novembre prévu initialement.

Madame MAILLOT indique qu'un après-midi jeux est organisé par l'Association Jeunesse et Loisirs le 17 octobre 2015.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

6- Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation active et clôture la séance à 21h30.

Pierre DUGROSPREZ
Maire

Raymond COMBEMALE
1^{re} Adjoint

Alexandre DUGROPREZ
2^{ème} Adjoint

Doryna FAUCILLE

Sergine MAILLOT

Lucie MIGEON

Emmanuel LETESSE

Hervé GEUDELIN

Jean-Marie CRIGNON

Cédric MAILLARD

Paul-Alex LILA